

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2023-2024

25 AVRIL 2024

PROPOSITION DE DÉCRET¹

RELATIVE À LA RÉDUCTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET À LA LUTTE CONTRE
L'ABSENTÉISME DES ÉLÈVES

AMENDEMENT

DÉPOSÉ EN COMMISSION

¹ Voir doc. 709 (2023-2024) n°1.

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n° 1 déposé par Mmes Mathilde Vanderpe et Marie-Martine Schyns.....	3
---	--	---

I Amendement n° 1 déposé par Mmes Mathilde Vandorpe et Marie-Martine Schyns

Il est proposé de supprimer l'article 66 de la proposition et de modifier l'article 67 en supprimant les termes « *Sauf pour les dispositions dont l'entrée en vigueur est fixée par l'article 66,* ».

Une renumérotation aura lieu en conséquence.

Justification

Vise à reporter d'une année scolaire l'entrée en vigueur de la proposition